



# CALENDRIER DE PERMANENCES 2024-2025

## POUR RECUPERATION DES MACHOIRES DE BICHES, CERFS et FAONS

Comme le prévoit le schéma départemental de gestion cynégétique d'Eure et Loir, la **présentation des mâchoires des animaux prélevés sur lesquels un bracelet « biche » a été apposé est obligatoire** dans un délai de 30 jours après son prélèvement (arrêté DDT-SGREB-2024-154). Chaque territoire doit donc impérativement transmettre à la Fédération des chasseurs d'Eure et Loir les **mâchoires inférieures entières propres** (sans peaux, ni viande) des biches prélevées. La présentation et la mesure des mâchoires des cerfs et des faons est facultative, mais souhaitable, pour assurer le suivi de cette espèce.

Date	Heure (de)	Commune	Lieu de rendez-vous
Mercredi 06 novembre 2024	10h00 à 11h00	<b>ABONDANT</b>	Maison forestière du pavillon octogonale.
Mercredi 06 novembre 2024	14h00 à 15h00	<b>THIMERT</b>	Lieu-dit Ferme Neuve.
Mercredi 06 novembre 2024	16h00 à 17h00	<b>SENONCHES</b>	Rdv de chasse du bois des dames.
Mardi 12 novembre 2024	09h30 à 12h00 13h30 à 17h00	<b>CHENONVILLE</b>	Bureaux de la Fédération des chasseurs.
Mercredi 04 décembre 2024	10h00 à 11h00	<b>ABONDANT</b>	Maison forestière du pavillon octogonale.
Mercredi 04 décembre 2024	14h00 à 15h00	<b>THIMERT</b>	Lieu-dit Ferme Neuve.
Mercredi 04 décembre 2024	16h00 à 17h00	<b>SENONCHES</b>	Rdv de chasse du bois des dames.
Mardi 10 décembre 2024	09h30 à 12h00 13h30 à 17h00	<b>CHENONVILLE</b>	Bureaux de la Fédération des chasseurs
Mercredi 08 janvier 2025	10h00 à 11h00	<b>ABONDANT</b>	Maison forestière du pavillon octogonale.
Mercredi 08 janvier 2025	14h00 à 15h00	<b>THIMERT</b>	Lieu-dit Ferme Neuve.
Mercredi 08 janvier 2025	16h00 à 17h30	<b>SENONCHES</b>	Rdv de chasse du bois des dames.
Mardi 07 janvier 2025	09h30 à 12h00 13h30 à 17h00	<b>CHENONVILLE</b>	Bureaux de la Fédération des chasseurs
Mercredi 05 Février 2025	10h00 à 11h00	<b>ABONDANT</b>	Maison forestière du pavillon octogonale.
Mercredi 05 Février 2025	14h00 à 15h00	<b>THIMERT</b>	Lieu-dit Ferme Neuve.
Mercredi 05 Février 2025	16h00 à 17h30	<b>SENONCHES</b>	Rdv de chasse du bois des dames.
Mardi 11 février 2025	09h30 à 12h00 13h30 à 17h00	<b>CHENONVILLE</b>	Bureaux de la Fédération des chasseurs
Mardi 04 mars 2025	09h30 à 12h00 13h30 à 16h00	<b>CHENONVILLE</b>	Bureaux de la Fédération des chasseurs
Mercredi 05 mars 2025	10h00 à 11h00	<b>ABONDANT</b>	Maison forestière du pavillon octogonale.
Mercredi 05 mars 2025	14h00 à 15h00	<b>THIMERT</b>	Lieu-dit Ferme Neuve.
Mercredi 05 mars 2025	16h00 à 17h00	<b>SENONCHES</b>	Rdv de chasse du bois des dames.

Précision sur les lieux de rendez-vous :

✚ **SENONCHES** - Rdv de chasse du bois des dames - Lieu-dit Laudigerie Commune de Senonches. chemin à droite avant forêt direction Neuilly/Eure

✚ **ABONDANT** - Maison forestière du pavillon octogonale (à droite de la RD 928, direction Anet)

✚ **THIMERT** - Lieu-dit Ferme Neuve (Sortie de Châteauneuf direction Digny, ferme sur la droite à 2,5 kms)